

**Institut  
de technologie  
agroalimentaire**

**Québec** 

# Programme de formation en équitation thérapeutique

**Approuvé par la Fédération québécoise d'équitation thérapeutique**



**Fédération québécoise  
d'équitation thérapeutique**

**Et reconnu par la Fédération équestre du Québec  
comme formation pour les entraîneurs**

## **Module 1**

### **Formation de base pour accompagnateurs et accompagnatrices en équitation thérapeutique**

Le module 1 comprend 36 heures de théorie et de pratique. Il permet de former des accompagnateurs en équitation thérapeutique oeuvrant sous la responsabilité d'un instructeur qualifié en équitation thérapeutique.

## **COMPÉTENCES ÉQUESTRES**

- Aborder un cheval au box ou dans un entre-deux de façon sécuritaire
- Faire marcher un cheval
- Attacher un cheval
- Hygiène et pansage
- Harnachement : nomenclature, installation, ajustement et entretien
- Initiation à la monte : arrêt et départ, au pas seulement, et effectuer des exercices d'assouplissement, des figures de manège, des jeux.

## **COMPÉTENCES AUPRÈS DES CLIENTÈLES**

- Présentation des plans d'intervention des clients du programme d'équitation thérapeutique du CLSC-CHSLD de la MRC de Montmagny.
- Jeunes présentant des troubles de santé mentale, partie I.
- Notions de base des clientèles et des problématiques d'adaptation biopsychosociale :
  - déficience intellectuelle;
  - autisme;
  - déficiences et déficits physiques, neurologiques et sensoriels;
  - jeunes présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage scolaire;
  - jeunes présentant des troubles de santé mentale ;
  - adultes présentant des troubles de santé mentale;
  - personnes présentant des troubles de toxicomanie;
  - personnes vivant des problématiques de violence.
- Établir une relation d'aide, partie I : sensibilisation aux besoins d'établir une relation d'aide dans la pratique des fonctions de travail d'un accompagnateur. *S'engager avec une personne dans une séquence d'interactions verbales et non verbales dans le but de lui faciliter l'expression, la compréhension ainsi que la prise en charge de son vécu. Notions d'écoute active.*
- Protocole en situation de crise : démarches à suivre en cas de crise (crise de colère, panique, anxiété psychotique).

## **COMPÉTENCES EN ÉQUITATION THÉRAPEUTIQUE**

- Introduction à l'équitation thérapeutique : historique, bienfaits, différentes approches (hippothérapie, attelage adapté, sport équestre adapté, etc).
- Analyse de la fonction de travail de l'accompagnateur en équitation thérapeutique.
- Sensibilisation aux techniques de monter et d'accompagnement pour les cavaliers ayant des déficiences physiques et neurologiques.
- Sensibiliser l'accompagnateur avec l'entraînement spécifique que requiert le cheval d'équitation thérapeutique (familiarisation de base avec le conditionnement du cheval et désensibilisation au matériel pédagogique).
- Familiarisation avec l'équipement spécifique et le matériel pédagogique : enrênements spécifiques et selles spécialisées, anneaux, cerceaux, paniers, repères visuels, etc.
- Pratique du rôle d'accompagnateur lors des différentes étapes d'une séance d'équitation thérapeutique : aborder un cheval au box ou dans un entre-deux, faire marcher un cheval, attacher un cheval, hygiène et pansage, harnachement.
- Pratique du rôle d'accompagnateur aux différentes étapes : pansage, harnachement, technique de monter, mener le cheval et aider le cavalier lors des exercices d'assouplissement, des figures de manège, des jeux.
- Structure et contenu d'une séance d'équitation thérapeutique (plan de leçon de l'ACET).

## **COMPÉTENCES GÉNÉRALES RELIÉES À LA FONCTION DE TRAVAIL DE L'ACCOMPAGNATEUR EN ÉQUITATION THÉRAPEUTIQUE**

- Plan d'évacuation en cas d'incendie.
- Sensibilisation aux stratégies d'enseignement et d'animation, partie I.
- Familiariser l'accompagnateur avec les outils et méthodes de suivi :
  - plan d'intervention;
  - fiches d'observation;
  - notes évolutives;
  - rapport d'évaluation.
- La sécurité : dans l'écurie, à l'extérieur, plan d'évacuation en cas d'incendie, que faire en cas de chute, notions de premiers soins.

## **Module 2**

### **Préparation pour les fonctions d'instructeur adjoint en équitation thérapeutique de L'Association canadienne d'équitation thérapeutique (ACET)**

Le module 2 est d'une durée de 84 heures de formation théorique et pratique. Cette formation est enrichie par un stage pratique d'une durée de 35 heures dans un centre reconnu par la Fédération québécoise d'équitation thérapeutique (FQET). Elle permet de former des personnes qualifiées en équitation thérapeutique qui, sous la supervision d'un instructeur, seront capables d'aider à la préparation des cours, d'aider à enseigner sur une base individuelle et à former des bénévoles. Le module 2 exige d'être détenteur d'un brevet de cavalier 1 classique ou western, d'avoir 18 ans, d'être détenteur d'un *\*certificat de secouriste*. Il prépare aussi, pour ceux et celles qui le désirent, à l'évaluation et à l'accréditation du certificat d'instructeur adjoint de l'ACET. *\* peut être complété en cours de formation*

## **COMPÉTENCES ÉQUESTRES**

- Le travail à la longe.
- Connaissance des chevaux : évaluation de la conformation, de leurs beautés et déficiences, des défauts de locomotion et de leurs conséquences dans le but de faire le bon choix de monture pour le client.
- Notions de base sur la gestion de l'écurie : alimentation, litière, mise en liberté, pansage, harnachement, équipement spécial, soin des pieds, santé, premiers soins, en lien avec le contenu du Cavalier I classique de la Fédération équestre canadienne.

## **COMPÉTENCES AUPRÈS DES CLIENTÈLES**

Approfondissement des clientèles et problématiques d'adaptation, et des approches et techniques d'intervention spécifiques :

- déficience intellectuelle;
  - autisme;
  - déficiences et déficits physiques, neurologiques et sensoriels;
  - jeunes présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage scolaire;
  - jeunes présentant des troubles de santé mentale ;
  - adultes présentant des troubles de santé mentale;
  - personnes présentant des troubles de toxicomanie;
  - personnes vivant des problématiques de violence.
- Initiation à la gestion du stress.
  - Approfondissement et analyse d'une relation d'aide, partie II : pratique à l'aide de mise en situation.

- Éducation psychomotrice 1: définition du développement psychomoteur : schéma corporel, latéralité, motricité globale, motricité fine, environnement spatial, organisation temporelle, rythme.

### **COMPÉTENCES EN ÉQUITATION THÉRAPEUTIQUE**

- Connaître et reconnaître les caractéristiques d'un bon cheval pour les besoins des différentes clientèles pouvant bénéficier d'un programme d'équitation thérapeutique.
- Élaborer un plan d'intervention en équitation thérapeutique : identifier et définir les besoins de la clientèle, déterminer les moyens concrets pour répondre à ces besoins pour ensuite réviser et évaluer les plans d'intervention.
- Application du plan d'intervention élaboré par une mise en situation avec participants et chevaux.
- Approfondissement des techniques de monitoir, approfondissement du rôle et des techniques d'accompagnement spécifiques pour les cavaliers ayant des déficiences et des déficits physiques, neurologiques et sensoriels.
- Élaborer des outils cliniques et des activités et jeux équestres individuels spécifiques à l'équitation thérapeutique.
- Mise en situation pour familiariser le cheval avec le matériel adapté, les jeux, les situations de désorganisation.

### **COMPÉTENCES GÉNÉRALES RELIÉES À LA FONCTION DE TRAVAIL DE L'INSTRUCTEUR ADJOINT EN ÉQUITATION THÉRAPEUTIQUE**

- Analyse de la fonction de travail de l'instructeur adjoint en équitation thérapeutique.
- Présentation du programme d'études à domicile de l'instructeur adjoint de L'ACET.
- Formulaire, notes aux dossiers, rapports.
- Éthique professionnelle.
- La sécurité au travail et au contact des chevaux.
- Approfondissement et application des stratégies d'enseignement et d'animation, partie II : élaboration et réalisation d'une animation.
- Comment former adéquatement les bénévoles-accompagnateurs.

Préparation à l'évaluation et à l'examen d'instructeur adjoint de l'ACET :

- l'enseignement pratique;
- le travail à la longe;
- la formation pratique des bénévoles;
- l'évaluation orale.

**Un stage d'intervention sous la supervision d'un instructeur qualifié en équitation thérapeutique, d'une durée de 35 heures dans un centre recommandé par la FQET est obligatoire et doit être effectué pour accéder au module 3.**

## **Module 3**

### **Préparation à l'instructeur d'équitation thérapeutique de L'ACET (Association canadienne d'équitation thérapeutique)**

Le module 3 est d'une durée 56 heures pratiques et théoriques et il comporte un stage pratique d'une durée de 70 heures. Le module 3 exige d'avoir 18 ans et plus, d'être détenteur d'un certificat de secourisme, d'être détenteur d'un brevet de cavalier 2 classique ou d'un brevet de cavalier 4 western.

Ceux et celles qui désirent s'inscrire à l'évaluation et à l'accréditation menant à l'obtention du certificat « d'instructeur d'équitation thérapeutique » de l'ACET doivent être détenteurs d'un niveau instructeur classique de la FEQ ou d'un niveau entraîneur western ou classique (voir les conditions préalables de l'ACET).

## **COMPÉTENCES ÉQUESTRES**

- Longer un cheval monté.
- Régie d'écurie (règles de sécurité, pansage, litière, entretien de l'écurie, conformation, tares, alimentation, prévention des maladies vermineuses, tonte, harnachement, symptômes et traitement des problèmes de santé du cheval, ferrage, construction d'une écurie, entraînement du cavalier et du cheval).

## **COMPÉTENCES AUPRÈS DES CLIENTÈLES**

- Connaissance de la dynamique de groupe.
- Techniques d'enseignement et d'animation de groupe.
- Le développement physique, psychoaffectif, intellectuel et social des enfants et des adolescents.
- Éducation psychomotrice II : moyens d'intervention pour favoriser le développement psychomoteur dans tous ses aspects.
- Intervenir auprès des familles.
- Intervenir en équipe multidisciplinaire et intersectorielle.

## **Études de cas :**

- déficience intellectuelle;
- autisme;
- déficiences et déficits physiques, neurologiques et sensoriels;
- jeunes présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage scolaire;
- jeunes présentant des troubles de santé mentale ;

- adultes présentant des troubles de santé mentale;
- personnes présentant des troubles de toxicomanie;
- personnes vivant des problématiques de violence.

### **COMPÉTENCES EN ÉQUITATION THÉRAPEUTIQUE**

- L'hippothérapie : technique particulière utilisée par les physiothérapeutes et ergothérapeutes dans le but d'améliorer chez la personne la posture, le sens de l'équilibre, la mobilité et la capacité fonctionnelle. (1)
- Entraînement spécifique du cheval en équitation thérapeutique.
- Initiation à la voltige thérapeutique.

### **COMPÉTENCES GÉNÉRALES RELIÉES À LA FONCTION DE TRAVAIL DE L'INSTRUCTEUR EN ÉQUITATION THÉRAPEUTIQUE**

- Analyse de la fonction de travail de l'instructeur d'équitation thérapeutique - son rôle, ses responsabilités (enseignement de groupe, planification d'un programme d'équitation thérapeutique avec des spécialistes, formation des bénévoles-accompagnateurs, directives aux instructeurs adjoints, sélection des chevaux, entraînement des chevaux).
- Politiques, lignes directrices, formulaires d'un programme d'équitation thérapeutique.
- Élaborer et mettre en application des outils cliniques et des activités équestres de groupe.
- Mise en situation / préparation à l'évaluation et à l'examen d'instructeur d'équitation thérapeutique de l'ACET .

(1) *Manuel de l'instructeur de l'Association canadienne d'équitation thérapeutique (ACET)*

**MODULE COMPLÉMENTAIRE  
COORDONNATEUR – COORDONNATRICE  
DE PROGRAMMES D'ÉQUITATION THÉRAPEUTIQUE**

Ce module complémentaire s'adresse à des personnes titulaires du module I.  
Il vise à outiller les candidats pour les aider dans la création et la gestion  
d'associations et de programmes d'équitation thérapeutique.

- Mise sur pied d'un comité de travail.
- Création d'une association à but non lucratif.
- Établir des partenariats dans les milieux équestres et ceux de la santé et des services sociaux.
- Mise sur pied d'un programme d'équitation thérapeutique.
- Initiation aux aspects légaux.
- Initiation à la comptabilité.
- Identifier et recruter la clientèle.
- Recruter et maintenir des bénévoles, gestion des ressources humaines.
- Embaucher du personnel compétent.
- Comment faire des levées de fonds ?
- Mise en marché, promotion.
- Utiliser les différents formulaires, politiques, lignes directrices.

**Autres modules complémentaires**

Attelage adapté.

Équitation centrée (méthode Sally Swift-Centered Riding).

Méthode Tellington Jones(T.E.A.M WORK) – Voltige.

**Conférenciers, personnes-ressources, consultants professionnels sur des aspects précis et sur demande.**

Mise à jour 24 mai 2006

*m:\secrétaire\formation continue\équithérapie\année 2006-2007\programme de formation 24 mai 06.doc*